AVIS PUBLIC

DEMANDE(S) D'AUTORISATION D'USAGE(S) CONDITIONNEL(S)

Aux personnes intéressées

1. Le conseil de la Ville de Rimouski statuera sur une demande d'autorisation pour un usage conditionnel, lors de la séance ordinaire du **lundi 30 novembre 2026**, à compter de **19 h 30**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. À cette date, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

2. La demande d'autorisation visée est la suivante :

   396, rue Pouliot

Nature et effet de l'usage conditionnel	Norme	Article / Grille / Tableau
Permettre l'ajout d'un logement locatif additionnel à titre d'usage complémentaire à l'intérieur d'un immeuble d'habitation multifamiliale (H4).	Un maximum de 4 logements est autorisé par l'usage « habitation multifamiliale (H4) ».	Grille H-252 (R.V.R. 820-2014)

3. Une consultation écrite se tiendra du **mercredi 11 novembre 2026** au **mardi 17 novembre 2026**. Tout intéressé peut consulter la présentation de la d'autorisation en cliquant sur le lien suivant ou participer à la consultation en cliquant sur le lien suivant.

Rimouski, 11 novembre 2026

(S) Julien Rochefort-Girard, avocat
Greffier